

ARRETE N° 000231 / MINCOMMERCE DU 17.3 OCT 2015
 portant nomination d'un responsable dans les services
 déconcentrés du Ministère du Commerce.-

LE MINISTRE DU COMMERCE,

- Vu la Constitution ;
- Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2012/513 du 12 novembre 2012 portant organisation du Ministère du Commerce ;
- Vu le décret n° 2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun,

ARRETE :

ARTICLE 1^{er}.- Est, à compter de la date de signature du présent arrêté, nommé au poste ci-après, dans les services déconcentrés du Ministère du Commerce :

DELEGATION REGIONALE DU COMMERCE DE L'OUEST

Délégué Régional : Monsieur **AMOUGOU Auguste**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, Matricule 145 860-J, précédemment Chef de la Cellule des Etudes et des Projets à la Division des Etudes, des Projets et des Statistiques, en remplacement de Monsieur KOUMA Daniel Dieudonné, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

ARTICLE 2.- L'intéressé aura droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

ARTICLE 3.- Le présent arrêté sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais./-

SERVICES DU PREMIER MINISTRE VISA
007856 / 09 OCT 2015
PRIME MINISTER'S OFFICE

Yaoundé, le 17 3 OCT 2015



Luc Madioire MBARGA ATANGANA